Place publique

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives
www.mairie-ecuelles.fr

Spécial Budget 2003

Edito

Le budget, exercice qui n'est pas des plus faciles, mérite, et c'est bien normal, toute notre attention et tous nos soins.

Cette année encore 2003 n'est pas différente des précédentes. Nous sommes toujours à rechercher un budget facile à monter et chaque année, la rigueur budgétaire nous rappelle à l'ordre avec son lot de dépenses incompressibles, de dépenses prévues, de dépenses qu'il faut prévoir même quand elles sont incertaines et les dépenses "imprévues" qui nous incitent à prévoir un "relèt pour le cas où".

Il y a aussi les dévollusions des aides de l'Etat comme les Dotations de Solidarité Rurale, malgré nombreuses réclamations faites, depuis des années, auprès du Ministère compétent, nous ne savons toujours pas pourquoi nous ne pouvons pas en bénéficier.

Et puis, il faut le dire, il y a les dépenses contingentes auxquelles nous sommes obligés de faire face et dont nous nous passerions bien : les dégradations.

C'est, nous dirons, un moyen d'affirmer sa personnalité. Je suis de ceux qui pensent qu'il est plus facile de casser que de construire et que l'intérêt est plus confortable que la recherche d'un emploi (même, si de nos jours, ce n'est pas chose facile).

Alors, nous devons nous poser la question du devenir de nos ressources dans une conjoncture "morose" et dans la perspective, pour ce qui nous concerne : en premier lieu, à terme, d'un démantèlement partiel ou total du Centre de recherches EDF des Renardières, principale ressource de notre commune.

Mais à chaque année suffit sa charge, ce budget est "bouclé" et voté.

Que tous les acteurs qui y ont participé soient remerciés, le Service administratif, Alain Giraud, Adjoint aux Finances, la Commission Finances, sans oublier les autres Commissions qui sont intervenues chacune dans leurs compétences.

Financièrement vôtre

Jacques Maréchal
Maire

BUDGET 2003

L'établissement d'un budget a un rôle majeur d'information et matérialise la politique locale adoptée par l'équipe municipale en place afin de répondre aux besoins de la population, aux objectifs qu'elle souhaite atteindre.
Il doit aussi intégrer les impondérables, les innombrables sollicitations toujours plus pressantes et les dépenses imprévues qui arrivent au cours de l'année budgétaire.

Préparation du budget

Un budget est une véritable partition musicale : les "notes" sont les demandes des Commissions qui doivent, selon leurs compétences, assurer les rôles qui leur sont alloués. Cette "partition" est ensuite mise en forme par le Secrétariat administratif qui ouvre la réflexion finale sur les lignes budgétaires, le débat sur les opérations financières les mieux appropriées à réaliser pour le budget de la commune. Enfin le "chef d'orchestre" en est l'Adjoint aux Finances avec

ses "musiciens", les secrétaires chargées de mettre en application cette "œuvre" collective, les "chefs d'orchestre" et "commandataire" —le Maire— qui impulse les orientations qui doivent servir le mieux possible le bien-être de tous les concitoyens d'Ecuelles.

Ce budget est donc un véritable travail d'équipe qui implique, plus ou moins, selon les compétences, les Adjoints, le Maire, des personnes extérieures au Conseil et le personnel administratif. La mise en forme, les ajustements entre les chapitres, les affectations aux bonnes rubriques ont été assurés par Mireille Anquet, secrétaire générale, et Maryse Cahart, secrétaire à la comptabilité municipale.

La gestion analytique, mise en place en 2002, a été suivie par Véronique Migliorati.

Avec cet outil, les grandes orientations que nous nous sommes fixées sont perceptibles. Cette "lisibilité" est porteuse et permet d'adhérer à un projet, de le rendre favorable. Elle contribuera à la relance de la modernisation du patrimoine municipal et la préparation d'un nouveau programme triennal de voirie pour ces prochaines années.

Que toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce budget soient remerciées !

Gestion analytique

Avant de présenter le budget 2003, il semble important de s'attarder sur celui de 2002 qui a nécessité un travail conséquent. Cette année, la mise en place d'une gestion analytique. Elle permet de mieux "tirer" les charges de la commune sur les différents postes budgétaires qui composent le budget.

Le travail fastidieux de mise en place et de suivi (merci Maryse, merci Véronique) nous permet de voir plus clairement.

Analyse budgétaire se faire sur 10 parties représentatives. Durant l'année 2002, lors de l'émission des commandes, les montants s'y afférant ont été imputés sur les services correspondants : écoles, communication, bâtiments, voirie, espaces verts, cars, restaurant scolaire, administration générale, CCAS-aides, associations, divers.

Une première lecture : elle donne une image des répartitions budgétaires en fonction des différentes rubriques.

On s'aperçoit que notre commune ne déroge par à la tendance nationale en ayant une charge de personnel de l'ordre de 44 % du montant du budget de fonctionnement. Ensuite, vient le poste "administration générale" (gestion de la commune) et celui "voirie" avec plus de 11% du budget de fonctionnement.

A noter : dans cette première analyse, les charges de personnel n'ont pas été affectées aux différents postes.

Chaque section peut être ensuite analysée plus finement. Par exemple, le budget "Ecoles" est divisé en 7 parties : école de Rayvane, école des Lilas, étude surveillée, garderie, restaurant scolaire, caisse des écoles et le car communal (qui est affecté uniquement aux écoles).

Exemple : répartition budgétaire du poste "Ecoles"

...ou le poste "bâtiments" qui intègre tous les locaux municipaux autres que les écoles.

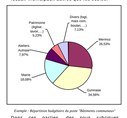

Exemple : Répartition Matériel Achat "Mairie" (montant)

Des lignes budgétaires "Achat" et "Entretien" rubriques permettent d'affecter les charges en fonction des critères comptables : "électricité, chauffage, eau, produits d'entretien, fournitures scolaires, etc.

Ce maillage serré permet une analyse plus fine qui contribue à mieux comprendre les mécanismes financiers. Ceci va jouer un rôle un rôle important dans le travail des commissions.

Prenons une charge relative à tous les bâtiments communaux mise en évidence : le chauffage. La Commission Bâtiments aura à analyser ces données et se poser des questions : Quel est le coût global ? Quel ? L'utilisation des locaux est-elle rationnelle ? Que peut-on améliorer ? Quel est le temps de retour sur investissement ? etc. Autant de questions qui devront être examinées et dont les réponses pourront générer des gains de substantielles économies à la commune.

Déjà, un audit énergétique est engagé pour le gymnase ; les premières conclusions sont surprenantes.

DÉGRADATIONS SUR LA COMMUNE

Plus inattendu. La gestion analytique va nous permettre, entre autre, cette année, de mesurer le coût des dégradations ; "dévoiler" le poids financier des dégradations perpétrées sur la commune.

Que ce soit de la canette laissée sur le sol à la destruction ou vandalisme portés aux biens municipaux, toutes ces actions malveillantes ont un coût et nous devons nous en charge financièrement leurs réparations.

Depuis le début de l'année, cette ligne budgétaire "enfle" de manière inimaginable.

Chacun comprendra que la municipalité a mieux à faire avec l'argent du contribuable que de réparer les dégradations subies !

BUDGET 2003 PAR LES CHIFFRES

On va le découvrir ensemble au fur et à mesure de ces lignes. Ce budget a été présenté et approuvé lors du Conseil municipal du 26 mars dernier.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes :

à 1 797 622 euros en fonctionnement
à 643 350 euros en investissement

FONCTIONNEMENT

Ce chapitre inclut toutes les charges propres au fonctionnement normal d'une commune. Il est peu "mouvant" d'une année sur l'autre si les charges nouvelles ne viennent pas s'ajouter impédes. Malheureusement ce n'est pas le cas.

Par exemple, la transformation de l'école de Ravanne nous impose des contrôles de sécurité supplémentaires et coûteux.

Des nouvelles prestations sont aussi nécessaires comme les maintenances informatiques et bien d'autres évolutions tarifaires pour différents services et prestations que nous réajustons dans ce budget.

LES EFFORTS PARTICULIERS :

- Poursuite du vaste programme de modernisation et d'entretien du patrimoine municipal avec une attribution de subvention exceptionnelle à hauteur de 40 % de permettre la réhabilitation intérieure du restaurant scolaire et de l'école de Ravanne.
- Subventions reconduites aux diverses associations malgré des choix toujours bien compliqués à faire.

- Soutien aux projets d'écoles en maintenant, cette année encore, une enveloppe de 1 € par habitant pour compléter leur travail quotidien avec une sortie adaptée au sujet pédagogique étudié.

Cet octroi pour 290 enfants n'est pas anodin. Il faut y ajouter le remboursement du budget affecté à la réfection des classes du groupe scolaire de Revanne. Mais ce choix d'aujourd'hui, cet effort pour nos jeunes, est en quelque sorte, notre contribution pour l'avenir. Assistée, un investissement pour l'avenir !

Nombreuses autres décisions ont été prises afin de simplifier et d'améliorer la vie de chacun. Mais dans notre "France d'en bas" chaque chose a un coût et chacun doit y retrouver, à terme, une certaine aisance, même s'il faut patienter parfois quelques temps...

Investissement

Dans le "spécial budget 2002", nous écrivions : "...la commune est un "système actif [qui] a des périodes d'expansion puis de consolidation et de stagnation (pause dans les dépenses d'investissement)...".

Cette année nous sommes plutôt dans une phase de consolidation avec la fin des travaux du RD 218 (1er trimestre 2003) et la réfection de la rue du Paradis (1er semestre 2003). Ce ne sont pas des investissements "exceptionnels" comme "Revanne" (RAR) 2002 qu'il faut réarmonis financer.

Cette année sera donc une année sabbatique en attendant un nouveau programme de voirie (réfection de la route de Montarlot) qui devrait intervenir financièrement après le 2ème semestre 2003.

Vos impots 2003

Les différents taux des taxes appliquées en 2003 vont évoluer de la façon suivante :

- Taxe "Habitation" (TH) : de 11,33% à 11,78%
- Taxe "Foncier Bâti" (TFB) : de 7,27% à 7,59%
- Taxe "Foncier Non Bâti" (TFNB) : de 63,66% à 65,17%
- Taxe "Professionnelle" (TP)[1] : de 6,44% à 6,60%

Notre volonté est de poursuivre les travaux d'entretien, de modernisation et de réhabilitation du patrimoine communal sans pour autant pénaliser financièrement les habitants de la commune.

Les taux des différentes taxes locales votés lors du Conseil municipal relatif au Budget 2003 augmentent globalement de 4,5 % (taux mais gels de 3% sur les 12 derniers mois) et une partie des charges que l'Etat transfère aux collectivités locales (cf. les "Ecuellois" précédents).

L'augmentation des taux sera donc en moyenne de 4,5 % en 2003

IMPACT SUR LE MONTANT DE VOS IMPOTS (PART COMMUNALE) :

Calcul avec une base représentative sur la commune.

Vous pouvez consulter votre base en consultant votre feuille de taxe d'habitation et taxe foncière. (Attention les bases pour cet 2 taxes ne sont pas semblables).

TAXE D'HABITATION
Variation entre 2002 et 2003

Année	2002	2003
Base	1 380	1 401
Variation Part communale		
Taux	11,33% en 2002	11,78 % en 2003	+ 3,97 %
Montant	157 €	165,58 €	+ 8,58 €

TAXE "FONCIER BATI"
Variation entre 2002 et 2003

Année	2002	2003
Base	925	939
Variation Part communale		
Taux	7,27% en 2002	7,59 % en 2003	+ 4,4 %
Montant	67,30 €	71,30 €	+ 4 €

Les calculs pour la TFNB et la TP sont semblables : il vous suffit de reprendre vos feuilles de rôles de 2002 et de faire la simulation avec les taux indiqués.

[1] Voir paragraphe "Le T.P. vers une T.P.U."

Place publique - L'Ecuellois
Conception et réalisation : Commission "Presse" de la municipalité
Directeur de publication : J. MARECHAL - Imprimerie

LA REPRESENTATION DES IMPOTS DANS LE BUDGET DE LA COMMUNE

Vos impôts (TH, TFB, TFNB et TP) sont estimés, pour 2003, à 838 533 euros.
Cette somme représente près de 47% du budget de fonctionnement mais couvre, cette année, plus de 34% des dépenses totales de la commune.

DE LA TP (TAXE PROFESSIONNELLE) VERS LA TPU (TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE)

La TP , liée aux autres taxes, a subi une augmentation supérieure à l'ensemble des taxes ces dernières années. Nous nous orientons vers une TPU sur l'ensemble du territoire de la Communauté des Communes (CCMSL). Cette TPU représentera une valeur moyenne de l'ensemble des TP des autres communes membres. Notre commune, avec une plus faible pression fiscale en matière de TP se verra donc obligée d'augmenter ses taux de manière significative. Plutôt que d'appliquer cette augmentation brutalement tous les d'un coup, nous avons choisi de la répartir sur plusieurs années afin de ne pas pénaliser la trésorerie des entreprises implantées sur notre territoire. Cela aurait pu avoir une répercussion négative sur l'emploi, ce que nous voulons éviter dans le contexte économique et social actuel.

Cette mesure nouvelle de "décrochage", autorisée par l'Etat depuis cette année, s'effectuera donc de manière modérée, sur plusieurs années, pour se rapprocher du taux moyen que pourra prendre la TPU lorsqu'elle sera instaurée.

ENQUETEUR

Nous avons écrit, il y a quelques mois, que nous étions inquiets au sujet des démantèlements du site des Renardières. Nous voyons notre "Foncier Bâti" fondre au rythme des chalumeaux des démolisseurs. Cette perte de recettes fiscales, dont la répercutée, en partie, à terme, sur nos impôts locaux.

Aujourd'hui nous ne connaissons pas réellement l'impact financier que ces démolitions vont avoir, directement et/ou occasionnément sur les recettes de la commune.

Patrick Sepiers, Jacques Maréchal et Camille Dabin, Président et premiers vice-présidents de la Société Immobilière Mixte Mosellane, EDF-R&D (Recherche & Développement), ils demanderont que soient quantifiées précisément les baisses qu'occasionneront ces démolitions pour nos communes (TP pour la CCMSL et TFB pour l'Ecuellois), afin que l'évolution du site dans un horizon décalé.

Nous demanderons également le décalage de la ponctionnation de la TP sur les salaires renversée par l'Etat. Cette mesure transitoire sur 5 ans arrivera à échéance ces prochaines années. Qu'advendra-t-il de ce reversement ? Devra-t-il être compensé par le citoyen de la "France d'en bas" ? Peu d'informations pour l'instant, mais, il faut en tenir compte, ce paramètre dans notre stratégie budgétaire.

Ce budget 2003, affirme notre volonté de modernisation des bâtiments municipaux avec, cette année, la création de 2 bureaux (CCAS-Comptabilité et Vie scolaire) à la Mairie, une programmation importante de travaux au groupe scolaire de Ravanne avec la réfection d'une partie du restaurant scolaire (partie cuisine), la réfection des 2 classes et des couloirs du rez-de-chaussée et de l'étage du premier bâtiment construit.

En Voirie, la commune terminera cette année les travaux engagés puis, prendra une "respiration", avant d'entamer un nouveau plan de voirie avec la réfection de la route de Montarlot (RD40).

Ensuite, un contrat CONT.A.C.T. pourra être envisagé. Il engagera sur 5 années la commune dans un vaste plan de réhabilitation du site Mermoz et de la mairie. On en reparlera.

En matière de fonctionnement, la Municipalité maintient les efforts consentis l'an passé que ce soit pour les écoles ou les associations tout en assurant l'entretien "au quotidien" des installations et infrastructures de la commune.

Une vigilance permanente est cependant nécessaire pour assumer les transfert "généreusement" cédés par l'Etat sur les collectivités locales et les baisses de recettes attendues.

Place publique
L'Ecuellois

Deux grandes sections composent un budget communal : la section "fonctionnement" et la section "investissement" avec chacune ses dépenses et ses recettes.
Vous avez la possibilité de retrouver toutes les explications concernant les définitions de ces sections sur le site Internet de la commune : www.mairie-ecuelles.fr, rubrique "l'Ecuellois" (avril 2002) ou en mairie où une copie peut vous être fournie.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Dépenses : 1 797 622 euros

Les dépenses de fonctionnement sont ventilées selon les grands chapitres budgétaires suivants :

A : Charges à caractère général : 438 790 euros

B : Charges de personnel : 871 215 euros

C : Dépenses imprévues : 9 997 euros

D : Virement à la section investissement : 181 599 euros

E : Autres charges de gestion courante : 103 450 euros

F : Charges financières : 103 450 euros

G : Charges exceptionnelles : 7 950 euros

H : Dotations aux amortissements : 25 229 euros

On remarquera que, malgré son importance, la "charge de personnel" (chapitre B) reste en dessous de la moyenne nationale pour les communes semblables (à la série 250-5k hab.) (F.T. 2002). Voir graphique ci-dessous.

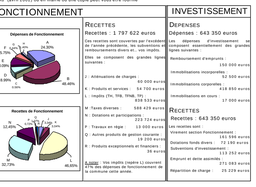

Recettes

Recettes : 1 797 622 euros

Ces recettes sont couvertes par l'excédent de la section de fonctionnement, les remboursements divers et, vos impôts.

Elles se composent des grandes lignes suivantes :

J : Atténuations de charges : 60 000 euros

K : Produits et services : 54 700 euros

L : Impôts (Th, Thb, Tfb, Tfnb) : 318 533 euros

M : Taxes diverses : 569 429 euros

N : Dotations et participations : 221 724 euros

P : Travaux en régie : 13 000 euros

Q : Autres produits de gestion courante : 19 200 euros

R : Produits exceptionnels et financiers : 39 440 euros

A noter : Vos impôts (chapitre L) couvrent 31% des dépenses de fonctionnement de la commune cette année.

INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses : 643 350 euros

Les dépenses d'investissement se répartissent selon des grandes lignes suivantes :

Remboursement d'emprunts : 150 000 euros

Immobilisations incorporelles : 92 500 euros

Immobilisations corporelles : 418 850 euros

Immobilisations en cours : 7 000 euros

Recettes

Recettes : 643 350 euros

Les recettes sont :

Virement section Fonctionnement : 181 599 euros

Dotations fonds divers : 12 150 euros

Subventions d'investissement : 113 252 euros

Emprunt et dette assimilée : 212 983 euros

Répartition de charge : 25 229 euros